

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 81 (1955)
Heft: 24

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOGRAPHIE

- (1) M. CUÉNOD : *Principe du calcul à l'aide de suites*. Bulletin technique de la Suisse romande, 1955, nos 12 et 13.
- (2) E. GÖRK : *Gesetzmässigkeit bei Regelvorgängen*. Wissenschaftliche Veröffentlichungen aus den Siemenswerken, XX. Band, 1942.
- (3) M. CUÉNOD : *Etude des propriétés d'un réglage automatique*. Bulletin technique de la Suisse romande, 26 avril, 10 mai 1947.
- (4) O. GRÜNWALD : *Lösungsverfahren der Laplace-Transformation für Ausgleichvorgänge in linearen Netzen, angewandt auf selbsttätige Regelung*. Arch. für Elektrotechnik, 1941, n° 35, p. 379.
- (5) A. HURWITZ : *Über die Bedingungen unter welchen eine Gleichung nur Wurzeln mit negativen reellen Theilen besitzt*. Math. Annalen, Bd. 46 (1895).
- (6) A. LEONHARD : *Neues Verfahren zur Stabilitätsuntersuchung*. Archiv für Elektrotechnik, 1944, n° 1.
- (7) H. NYQUIST : *Regeneration theory*. Bell System Technical Journal, January 1932.
- (8) W. FREY : *D'une généralisation du critère de Nyquist*. Revue Brown-Boveri, 1946, n° 3.
- (9) R.C. OLDENBURG et H. SARTORIUS : *Dynamik selbsttätiger Regelungen*.
- (10) C. GALMICHE : *Servomécanisme et régulateurs. Critère de stabilité*. Revue générale de l'électricité, janvier 1949.
- (11) A. GARDE : *The frequency analyse method applied to control problem*. ASEA journal, novembre-décembre 1948.
- (12) G. NASSE : *Le circuit de régulation*. Actualité scientifique et industrielle. Paris, Hermann & C^{ie}, édition 1949.
- (13) M. DEMONTVIGNIER et P. LEFÈVRE : *Une nouvelle méthode harmonique de l'étude de la stabilité des systèmes linéaires*. Revue générale de l'électricité, juillet 1949.
- (14) G. EVANGELISTI : *La Regolazione delle Turbine idrauliche*.
- (15) M. DEJOU : *Considérations sur les régulateurs des groupes générateurs hydro-électriques de basses chutes*. Revue générale d'électricité, août 1948.
- (16) D. GADEN : *Considérations sur le problème de la stabilité*. La Concorde, 1945.
- (17) P. ALMERAS : *Influence de l'inertie de l'eau sur la stabilité d'un groupe hydro-électrique*. Houille Blanche, novembre 1945, janvier 1946, mars 1946.
- (18) TH. STEIN : *Drehzahlreglung der Wasserturbinen*. Schweiz. Bauzeitung, nos 39, 40, 41, septembre-octobre 1947.
- (19) J. DANIEL : *Accélération du réglage de vitesse de turbines hydrauliques*. La Houille Blanche, nos 1 et 2, 1948.
- (20) M. P. SATCHE : *Théorie des coups de béliet de faible amplitude*. Revue générale d'électricité, décembre 1947.
- (21) M. CUÉNOD et J. WAHL : *Amélioration de la tenue de la fréquence dans un réseau alimenté par une centrale hydro-électrique*. Bulletin technique de la Suisse romande, 1954, nos 6 et 7.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Communiqué du Secrétariat

*Compte rendu de la XI^e réunion du Comité de direction
de la Fédération internationale d'associations nationales
d'ingénieurs (FIANI)*

Au cours de cette réunion, qui s'est tenue à Braunschweig (Allemagne), les 30 septembre et 1^{er} octobre 1955, sous la présidence de M. E. Choisy, président de la S.I.A., le Comité de direction a été informé des détails de la vie de la Fédération depuis sa dernière réunion et notamment des conditions dans lesquelles ont été réalisés les contacts prévus avec le Conseil de l'Europe, la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), la Commission économique pour l'Europe (CEE) et l'Organisation des Etats-Unis (ONU).

Il a fait le point de l'état actuel des relations EUSEC-FIANI et examiné les perspectives ouvertes par les projets que l'EUSEC a formés à ce sujet au cours de sa récente réunion plénière à Copenhague.

Il a pris connaissance avec satisfaction des résultats des travaux de la Commission d'ingénieurs pour la promotion de l'idée européenne et approuvé la nomination de M. Greiveldinger (France) comme président de ce Comité en remplacement de M. le professeur Vieweg qui a manifesté le désir de mettre fin à son mandat le 1^{er} janvier 1956.

Le Comité de direction a, en outre :

- confirmé, en ce qui concerne l'admission à la FIANI de l'Union des ingénieurs et techniciens de Yougoslavie (sections ingénieurs), le vote favorable émis par correspondance ;
- mis au point le programme du II^e Congrès international de la FIANI (Zurich — 11 au 14 octobre 1956) ;
- examiné l'état d'avancement des travaux de la commission des diplômes ;
- décidé de laisser à la Fédération internationale d'associations nationales d'élèves ingénieurs la mission de suivre et de faire aboutir les mesures propres à faciliter les voyages d'étudiants à l'étranger ;
- fixé les modalités suivant lesquelles la FIANI participerait à l'enquête menée par le Bureau international du travail sur « les conditions de travail du personnel technique et des cadres dans l'industrie ».

*Compte rendu de la 2^e réunion du Comité d'ingénieurs
pour la promotion de l'idée européenne
(commission de la FIANI)*

Cette réunion a eu lieu le 29 septembre 1955, à Braunschweig, sous la présidence de M. le professeur Vieweg, président du « Deutscher Verband technisch-wissenschaftlicher Vereine » (DVTWV).

Le Comité, après avoir mis au point et approuvé son règlement intérieur, a entendu le rapport du président et du secrétaire général de la FIANI sur les liaisons réalisées avec les organisations européennes intergouvernementales : Conseil de l'Europe, Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), Organisation européenne de coopération économique (OECE), Commission économique pour l'Europe (CEE), conférences de l'ONU.

Il a noté avec satisfaction l'imminence de la décision octroyant à la FIANI le statut consultatif A auprès du Conseil de l'Europe, l'invitation de la CECA le conviant à tenir une prochaine réunion à Luxembourg, l'empressement mis par l'OECE et la CEE à collaborer avec la FIANI.

Il a formé le vœu que la FIANI évite de disperser ses efforts et qu'elle les concentre sur un petit nombre d'activités dont, pour le moment, le travail avec le Conseil de l'Europe doit constituer l'essentielle.

Le Comité a examiné ensuite certains problèmes relatifs à la promotion de l'idée européenne et notamment :

- recommandé de se servir des publications d'ingénieurs pour mener campagne en faveur de l'idée européenne et d'établir, par pays et à l'usage des ingénieurs, un répertoire des ouvrages parus (originaux et traductions) se rapportant à l'Europe et à sa création ;
- préconisé la création de prix nationaux destinés à récompenser les meilleurs travaux présentés sur l'idée européenne et sa promotion ;
- suggéré la mise à l'étude de la création d'un titre d'« ingénieur européen » ;
- exprimé le désir, qu'au Congrès de Zurich, une séance entière soit consacrée au Conseil de l'Europe.

Enfin, il a :

- confirmé une recommandation antérieure concernant la création de postes d'attachés techniques auprès des ambassades (déjà réalisée en Espagne et en cours de réalisation en France) ;
- reconnu une fois de plus la primauté de la culture générale dans la formation des ingénieurs mais décidé de ne pas donner suite à une suggestion tendant à uniformiser, en Europe, les programmes d'études des grandes écoles d'ingénieurs ainsi que les règles sanctionnant ces études.

Ayant exposé les impérieuses raisons professionnelles qui le contraignent à abandonner la présidence du Comité, raisons qui s'ajoutent au fait qu'il doit cesser le 31 décembre ses fonctions de président du DVTWV, le président Vieweg a proposé que, pour lui succéder, le Comité fasse appel à M. Greiveldinger (France) qui a accepté. Sur proposition de M. Greiveldinger, M. Nokin (Belgique) a été nommé vice-président du Comité.

BIBLIOGRAPHIE

Annuaire hydrologique de la France, année 1953, publié par la Société hydrotechnique de France, Paris 7^e (rue de Grenelle, 199). — Un volume 18 × 27 cm, 190 pages, avec cartes, graphiques et tableaux. Prix : broché, 2000 fr. français.

Dans l'Annuaire 1953, le recueil des données sur le débit des 69 stations, comprend pour chaque station :

- a) le tableau des débits journaliers et moyens mensuels de l'année avec indications des moyennes de débits moyens mensuels calculées : 1^o sur la période d'existence de la station, 2^o sur la période de référence 1920-1953 commune à toutes les stations étudiées ; b) le graphique des débits journaliers avec la courbe des débits classés de l'année ; c) un graphique donnant les courbes des débits moyens mensuels d'après leur fréquence ; d) les totaux mensuels des précipitations observées en 1953 en deux, trois ou quatre postes répartis sur le bassin versant.

Comme renseignements d'ordre général, l'Annuaire 1953 comprend :

- a) un exposé synthétique sur les « Caractéristiques hydrologiques de l'année 1953 » de M. de Beauregard, ingénieur au Service des programmes de la Direction de l'équipement d'électricité de France ; b) pour 18 stations sélectionnées, des

tableaux et graphiques de comparaison des débits moyens mensuels et des modules annuels avec les valeurs correspondantes de la période 1920-1953 ; c) cinq graphiques indiquant, pour les réservoirs influençant les stations de l'annuaire, le coefficient de remplissage hebdomadaire ; d) les précipitations mensuelles relevées dans 16 postes pluviométriques sélectionnés, pour l'année 1953 et pour la période de référence ; e) des renseignements sur les températures pour 12 postes choisis parmi les stations pluviométriques susmentionnées ; f) un tableau explicitant le mode de calcul des débits corrigés pour les différentes stations hydrométriques situées sur la Dordogne ; g) une note de M. de Beauregard sur les « Stations nouvelles » : l'Ariège à l'Hospitalet, la Pique à à Ravi, le Guil à Maison-du-Roi et le Loup à Pont-du-Loup.

Douze, notre dix futur. Essai sur la numération duodécimale, par J. Essig, inspecteur général des finances. Paris, Dunod, 1955. — Un volume 14 × 21 cm, 172 pages, 4 figures et 1 dépliant. Prix : broché, 6 fr. 10.

Pourquoi a-t-on tant de mal à diviser par trois et quatre, à faire des calculs sur la circonférence, le jour, l'heure ? Pourquoi les Anglo-Saxons se refusent-ils à l'adoption du système métrique, et pourquoi, d'ailleurs, les Français s'y sont-ils montrés réticents pendant un demi-siècle ? Parce que nous avons tort de compter « sur nos doigts » par dix, carrés de dix, cubes de dix, etc.

Encore plus illogique est le système anglais qui compte de même que nous, mais conserve des unités dérivant de coefficients variés, presque toujours différents de dix.

Sans chercher à concilier des positions pratiquement irréductibles, dont les inconvénients sont cependant sensibles aux savants et aux techniciens, le présent ouvrage propose une solution rationnelle de ces problèmes, satisfaisant aussi bien les amours-propres nationaux que la simplicité des calculs ; elle consiste dans l'adoption parallèle d'un système de numération et d'un système métrique d'unités duodécimales.

L'auteur ne s'est pas borné à l'exposé des données théoriques du problème, bien connues du monde savant, mais a su montrer leurs applications pratiques possibles, peu fouillées jusqu'à présent. Le lecteur sera surpris de la simplicité de la nouvelle table de multiplication et de la facilité accrue des calculs. Enfin, l'auteur s'efforce d'établir que, contrairement aux réactions que l'on peut prévoir en cette matière, la transformation de nos habitudes s'effectuerait avec une relative aisance.

Véritable essai qui reste cependant facilement accessible, cet ouvrage sera lu avec profit par tout calculateur, qu'il soit mathématicien ou ingénieur, et avec autant d'intérêt par toute personne cultivée, curieuse de connaître les plus récentes innovations des mathématiques appliquées, et leur contribution possible à un allègement des tâches quotidiennes.

CARNET DES CONCOURS

Bourses fédérales des beaux-arts

Le Département fédéral de l'intérieur est autorisé à prélever chaque année sur le crédit des beaux-arts une somme de 60 000 francs au maximum en vue d'allouer des bourses ou des prix à des artistes suisses particulièrement doués et déjà formés qui ne possèdent pas les ressources suffisantes pour continuer leurs études et faire, par exemple, un séjour dans des centres artistiques de l'étranger.

Ces bourses sont allouées sur la base d'un concours auquel sont admis notamment les architectes conformément au libellé des instructions suivantes adoptées par la Commission fédérale des beaux-arts le 17 octobre 1955 :